

Avis de constitution

SOCIETE « AMINATA 24 SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE -  
IMMEUBLE ATTA - 3ème Etage - Porte B8, Lot 3560, Ilot  
288

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMINATA 24 SARL »

Objet : La communication digitale pour la création et mise à jour de site web - Web Tv - La publicité virtuelle et auditive - La création de contenus et de magazines digitaux -L'audiovisuel - L'événementiels - L'imprimerie - La publicité - La vente et l'entretien de matériels bureautiques - Le réaseau informatique et télécom - L'installation de caméra de surveillance et de système de sécurité - Les fournitures de burea et consommables informatiques - Le commerce sous toutes ses formes - Divers prestations Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7ème TRANCHE -  
IMMEUBLE ATTA - 3ème Etage - Porte B8, Lot 3560, Ilot  
288

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06847 du 08/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47986/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

